



Bulletin Agro-Météorologie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (www.ma.gouv.ml)-MINISTÈRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE (www.mep.gouv.ml)

29 Juin 2018

DECADE DU 11 AU 20 JUIN 2018



Situations météorologique et hydrologique

La décade du 11 au 20 juin 2018 a été caractérisée par une rentrée de l'air humide sur tout le pays.

Les quantités de pluies, qui en ont résulté, ont été déficitaires excepté les localités de Sikasso, Kolondièba, Sélingué, Ségou et les régions de Mopti, Tombouctou, Ménaka et Kidal où elles ont été normales à excédentaires (cf. carte n°1). Cependant, ces quantités de pluie ont été supérieures à celles de 2017 pour la même période excepté le Nord et le Sud de Kayes le Nord de Sikasso, le Nord de Koulikoro, l'Est de celle de Ségou et les localités de Mopti et Koro où elles ont été déficitaires.

En général, le cumul des pluies recueillies du 1er mai au 20 juin 2018 reste toujours inférieur à la normale 1981-2010 et à celui de 2017 dans la plupart des stations d'observations météorologiques excepté les régions du Nord.

La carte des anomalies des pluies par les données satellitaires montre que le cumul pluviométrique du 1er avril au 20 juin est dans l'ensemble déficitaire à très déficitaire excepté dans les cercles de Kayes, Kadiolo, le Nord de Bafoulabé, le Sud de ceux d'Ansongo et de Rharous

et la région de Mopti où il est normal à excédentaire

Situation Hydrologique

La situation hydrologique a été marquée, par la poursuite de la baisse de niveau sur tous les cours d'eau, à l'exception du Niger à Bamako et Koulikoro, où il a été observé une légère montée due aux débits d'eau turbinés de la retenue de Sélingué. Une montée a été observée à Mopti et à Bafing Makana. Le déstockage des eaux de retenues de Sélingué et de Manantali se poursuit. Les cours d'eau secondaires de la Falémé à Gourbassy et du Bakoye à Oualia sont à sec.

Les hauteurs moyennes décadaires sont inférieures à celles de l'année dernière pour la même période sur tous les cours d'eau à l'exception du Sénégal à Kayes.

Les hauteurs moyennes observées sont inférieures à celles d'une année moyenne pour la même période sur tous les cours d'eau, à l'exception du Niger à Bamako et du Sénégal à Kayes.

Etat des cultures et Situation phytosanitaire

Sur le plan agricole, au 20 juin 2018, les conditions favorables à l'installation de la saison agricole sont



observées dans la région de Sikasso, le Sud de celles

de Koulikoro, de Kayes et de Ségou ainsi que dans la région de Mopti. Comparée à une année médiane, l'installation des conditions idoines de démarrage de la campagne agricole est normale à tardive dans l'ensemble et précoce dans la région de Mopti et le nord-ouest de celle de Kayes. Ailleurs dans le pays, les conditions idoines de démarrage de la saison sont attendues.

Par conséquent, dans l'ensemble, les niveaux de réalisations de semis restent faibles pour la décade et se présentent comme suit :

- Maïs: 9450 ha, soit 0,7%;
- Mil : 143003 ha, soit 7%; et Sorgho : 7639 ha, soit 0,5%;
- Riz irrigué : 158 ha, soit 0,04%; et Riz bas fond : 3138 ha, soit 1,9%.
- Coton : 228 983 ha, soit 31,11%.



Les taux des réalisations globales sont de 3% pour les céréales sèches et 1% pour le riz.

Les réalisations en termes de semis/repiquage devraient se poursuivre suite à l'amélioration des conditions pluviométriques au cours de la décade à venir.

Les plants sont au stade semis – levée pour la plupart des cultures (mil/sorgho, maïs, coton et arachide, etc.) dans les zones où les semis ont été effectué.

Toutefois des poches de stress hydriques sont observées par endroits. Comparé à une année médiane, le niveau d'humidité résiduelle du sol est normal dans ces zones excepté par endroits notamment dans les régions de Ségou et de Mopti ainsi que les cercles de Bougouni et de Kita où il est déficitaire.

Sur le plan phytosanitaire, la situation phytosanitaire est demeurée relativement calme dans toutes les régions. Les principaux nuisibles observés ont été:

□ Sautériaux

des attaques de sautériaux (*Zonocerus variegatus*, *Diablocanthop axillaris*, *Aiolopus simulatrix*) ont été observées sur les cultures maraîchères, la pomme de terre, le maïs, le manioc, les agrumes et le papayer dans les Cercles de Sikasso (Sikasso, Sirakoro, Kaféla, Kaboïla, Ziémougou, Longorola), de Kadiolo (Loulouni), de Kolondiéba (Kolondiéba, Sokourani, Fakola), de Yanfolila (Yanfolila, Bounouko) et de Koutiala (M'Pelokosso, Sorobasso et Tao) et dans le cercle de Macina à Kolongo. Des dégâts faibles à moyens de défoliations ont été enregistrés sur les cultures concernées avec une densité moyenne de 1 à 5 ind/m².

Au total, **31 ha** ont été prospectés, sur lesquels **16, 50**

ha ont été infestés par les sautériaux et **3,50 ha** ont été traités prioritairement par méthodes alternatives de lutte appropriée et des pesticides dont les matières actives principales étaient le Lambda-cyhalothrine et la Deltaméthrine à la dose d'application d'1L/ha.

□ Coléoptères

Les espèces (*Nisotra sp*, *Cylas formicarius* et *Chrysomèles*) ont été enregistrées sur les cultures de gombo, de tomate, de patate douce, de concombre à des densités de 2 à 5 individus par poquet dans certaines localités des Cercles de la région de Sikasso, (Kaboïla, Longorola, Ziémougou, Zagaradougou) Koutiala (Sorobasso et Tao) ; dans la région de Ségou dans le cercle de San à Bogossoni et Sokourani, les coléoptères ont commis des dégâts faibles à moyens sur le niébé et le gombo occasionnant des interventions par l'application des méthodes alternatives de lutte (extrait de Neem).et de pesticides.

Sur 5,75 ha prospectés, **3,25 ha** étaient infestés et **1,50 ha** traités avec du Lambda-cyhalothrine à la dose d'application d'1L/ha.et l'application des méthodes alternatives de lutte (extrait de neem).

□ Les chenilles

Des espèces de chenilles (*Helioverpa armigera*, *Plutella xylostella*, *Sylepta derogata*) ont causé des dommages sur les fruits de tomate, de gombo, de jaxatu, de concombre, d'aubergine et les feuilles et pommes de chou dans les Cercles de Sikasso (Sikasso ville, Kaboïla, Doniena, Logorola, Ziémougou), de Kadiolo (Loulouni, Lofiné), de Kolondiéba (Djonkoni), de Koutiala (M'Pelokosso, Tao, Sorobasso), de Yanfolila (Yanfolila) dans la région de Ségou à Sirakoro dans le cercle central de Ségou. Des dégâts faibles à moyens de défoliations, des perforations des feuilles et de destruction des fruits ont été enregistrés sur les cultures concernées.

Au total **29,50 ha** ont été prospectés, sur lesquels, **18ha** ont été estimés infestés par les chenilles et **1,50 ha** a été traité avec l'application des méthodes alternatives de lutte appropriée et l'usage du Lambda-Cyhalothrine à la dose d'application d'un litre par hectare.

□ La chenille légionnaire (*Spodoptera frugiperda*)

La situation de la chenille légionnaire a été signalée sur le maïs de saison au stade levée tallage dans la région de Sikasso dans la plaine du Lotio, Sirakoro et dans la commune de Fakola (N'Pessina).

Au total, **40 ha** ont été prospectés, sur lesquels, **16 ha** ont été estimés infestés par les chenilles et **16 ha** ont été traités avec du Lambda-cyhalothrine et du Pyricol 480CE à la dose d'application d'1L/ha.et l'application des méthodes alternatives.

□ Les oiseaux granivores

Des vols erratiques sont observés sans de grands

regroupements dans la région de Kayes en zone ADRS à Mahina et en zone Office du Niger. Il a été conseillé de procéder à la récolte pour le riz déjà en maturité et de renforcer le gardiennage. La présence de quelques populations éparses de *Quelea quelea* a été observée à travers les zones rizicoles : Mopti (Dialloubé, Konna, Koubaye)

□ Les rongeurs

La situation est marquée par la présence des espèces (*Arvicanthis niloticus*, *ratus ratus*, *mastomys sp*) dans les casiers de l'ON à de faibles densités.

Au total, 109 ha ont été prospectés, sur lesquels, 79 ha ont été estimés infestés par les rongeurs. Aucun traitement n'a été effectué.

□ Les autres ravageurs

La pression des insectes piqueurs suceurs (*Aphis spp*, *Bemisia tabaci*, *Tetranychus urticae*) a été observée sur le poivron la tomate et l'aubergine dans les Cercles de Sikasso (Sikasso, Kaboila), de Kolondièba (Zampiala). Des dégâts se caractérisaient par la succion de la sève provoquant le gaufrage des feuilles, le jaunissement, nécrose, transmission de virus aux plants sains, etc. L'application des méthodes alternatives de lutte appropriée (extrait de solution de feuilles et de graines de Neem mélangé à l'eau savonneuse, jus de piment, cendre, etc) a été prodiguée.

Sur 4,50 ha prospectés, 2,50 ha étaient infestés et 1,50 ha ont été traités avec l'application des méthodes alternatives de lutte citées plus haut

□ Les mouches de fruits

Des dégâts de mouches des fruits (*Bactrocera dorsalis*, *Ceratitis spp*) ont été observés dans les vergers de manguiers dans les Cercles de Sikasso, Bougouni, Kadiolo, Yanfolila, Kolondièba, de Koutiala et Yorosso. Les dégâts étaient de faibles à importants avec une densité moyenne de capture de 20 à 120 mouches par piège et en une semaine.

La superficie prospectée était de 57 ha, sur lesquels, 34,50 ha étaient estimés infestés par les mouches et 21 ha ont été traités avec l'utilisation des attractifs (alimentaire et sexuel) dans les vergers de manguiers.

□ Maladies

Des symptômes de chancre bactérien (*Xanthomonas axonopodis pv citri*) et de la bactériose du manguiers (*Xanthomonas mangifera*) ont été respectivement observés sur les agrumes et les manguiers dans les Cercles de Sikasso, Kadiolo, Bougouni, Kolondièba et Yanfolila. Des dégâts faibles à moyens dus à ces maladies ont été enregistrés sur les cultures concernées.

Au total, 17,50 ha ont été prospectés, sur lesquels 12 ha étaient infestés par ces maladies et aucun traitement n'a été effectué. Des conseils de Bonne Pratique d'Hygiène

et d'Entretien ont été prodigués aux producteurs.

Au cours de la décade, la situation phytosanitaire est restée relativement calme. Au total, 294,50 ha ont été prospectés, 181,75 ha infestés et 45 ha traités pour la protection des cultures. Les appuis conseils seront poursuivis au niveau des producteurs pour une meilleure protection des cultures tout en préservant l'environnement.

Situation du criquet pèlerin

La situation du Criquet pèlerin durant la décade est restée calme sur l'ensemble du territoire. Les conditions écologiques restent défavorables au développement et à la reproduction de l'insecte. Les individus solitaires dans les aires grégarigènes ne présentent aucune menace.

Situation Pastorale

L'état des pâturages est globalement passable à mauvais dans les zones agro-pastorales de Sikasso, Ségou, Koulikoro, Kayes et Mopti, il est mauvais dans la partie septentrionale du pays (Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Taoudéni). Dans cette zone septentrionale du pays la dégradation des pâturages se poursuit. La régénération du tapis herbacé a commencé dans certaines localités des régions de Sikasso et de Koulikoro mais de façon timide.

Les conditions d'abreuvement sont satisfaisantes au niveau des fleuves, des canaux d'irrigation et les barrages de rétenu d'eau et passables dans les zones exondées où l'abreuvement s'effectue au niveau des puits et forages.

Les troupeaux sédentaires sont toujours sur les terroirs villageois respectifs. La remontée des troupeaux transhumants vers les zones de concentration d'hivernage n'a pas été signalé pour le moment. Mais quelques mouvements inhabituels des troupeaux de Koro ont été signalés à Baye, Cercle de Bankass. Dans la zone du delta, la quasi-totalité des animaux transhumants sont dans les bourgoutières. On note aussi leur présence dans les casiers rizicoles et dans les zones de concentration de saison sèche.

L'état d'embonpoint des animaux est mauvais dans les régions du Nord du pays (Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Taoudéni) et passable à mauvais dans les autres zones agro-pastorales du pays (Ségou, Sikasso, Mopti, Koulikoro, Kayes).

Situation Zoosanitaire

Au cours de la deuxième décade du mois de Juin 2018, les vaccinations se sont poursuivies contre les différentes maladies et ont concerné surtout la Péripneumonie contagieuse bovine, les maladies charbonneuses, les pasteurelloses, les maladies de la volaille, la peste

de petits ruminants etc.

Le cumul des réalisations du 1er Mai au 20 Juin s'élève à **4 290 924** animaux toutes espèces confondues soit un taux de **7,57%** par rapport à la prévision annuelle (**56 680 830** animaux)

Les réalisations obtenues au cours de la décade sont **855 265** animaux, toutes espèces confondues. En effet ont été vaccinés :

- **60 têtes** de bovins contre la Péripleurmonie Contagieuse Bovine (PPCB) ;
- **2 546 têtes** d'ovins caprins contre la peste des petits ruminants (PPR) ;
- **12 242** bovins contre la pasteurellose bovine ;
- **138 423** sujets de volailles contre la maladie de Newcastle ;

Il a été signalé dans la région de Ségou et de Koulikoro des foyers de Fièvre aphteuse, de rage et de Ver de Guinée.

- Un foyer de rage a été enregistré à Koulikoro-gare dans la région de Koulikoro ;
- Dans la région de Ségou, deux cercles ont enregistré des cas de fièvre aphteuse :
 - Macina commune de Kokry (localités de Sirakoro) ;
 - Tominian commune de Koula (localité de Makuy) ;
 - commune de Timissa (localité de Bonodaga) ;
 - commune de Fangaso (localité de Tya) ;
- ◆ Un foyer de Ver de Guinée a été signalé sur un chien dans le cercle de Tominian commune de Koula (localité de Tiarakuy).

Situation de la Végétation

L'état végétatif des ligneux et le tapis herbacé sont verdoyants dans le domaine forestier national. L'habitat de la faune se reconstitue par endroits.

Certains arbres fruitiers tels que *Landolfia senegalensis* (le zaban) ; *Lanea microcarpa* (le raisiner sauvage), *Butyrospermum parki* (le karité), *Parkia biglobosa* (le néré) ; *Sclerocarya birea* (prunier) etc. sont en maturation.

Situation halieutique

La situation halieutique a été marquée par une légère hausse des captures par rapport à la décade précédente. La quantité de poissons enregistrée au niveau des principaux débarcadères est passée de 1629 tonnes à 1647 tonnes.

Au cours de cette décade, le prix du poisson a connu une stabilité sur certains marchés régionaux excepté

quelques points de vente du District de Bamako où il a connu une légère hausse.

Les principales espèces de poissons vendues sur les marchés sont : *Lates nilotica* (Saalé), *Labeo sp* (baman), *Tilapia* (nteben), *Clarias sp* (manogo), *Auchenoglanis occidentalis* (Korokoto), *Hydrocynus brevis* (Wuludyege), *Mormurus sp* (nana)...

Au niveau des points de vente du District de Bamako, les prix moyens des poissons de mer congelés relevés ont connu une légère hausse et se présentent comme suit : Chinchard (*Trachurus sp*): 1220 FCFA /kg, Machoiron (*Aruis sp*): 1160 FCFA/kg; Sardinelle (*Sardinella sp*) : 500 FCFA/kg.

Situations des marchés agricoles/alimentaire

Au cours de la période d'observation du 11 au 20 juin 2018, les marchés céréaliers ont été marqués par la léthargie post festive. En effet, les transactions céréalières ont sensiblement diminué au cours de la décade. Pour ce qui concerne les prix, ils ont été majoritairement stables. Les quelques rares fluctuations des cours des céréales, qui ont été observées par endroits, ne présentent aucune tendance particulière. L'insécurité, qui persiste toujours au centre et au nord du pays, perturbe sporadiquement des circuits d'approvisionnement sans pour autant pouvoir les interrompre. Les quantités observées sur les marchés arrivent à satisfaire la demande à travers le pays.

NB : Il est à noter que l'écart important des fourchettes de prix du mil réside dans la qualité selon les zones de production. Les mil en provenance des régions de Sikasso et Mopti sont réputés de meilleure qualité que ceux de la région de Ségou.

Au cours de la période, sur les marchés ruraux, les prix pratiqués ont été les suivants:

- 165 F CFA le kilo pour le mil à Monimpébougou, 180 à Dioïla, Sirakorola, Zangasso, Bla et à Dougouolo, 185 à M'Pèssoba et à San, 190 à Yorosso, Kiffosso et à Niono, 195 à Koury et 200 F CFA le kilo à Koutiala, Bankass, Diarrassagou, Koulogon et à Koro;
- 165 F CFA le kilo pour le sorgho à Yorosso, 170 à Kiffosso, 175 à Dioïla, Koury, M'Pèssoba, Zangasso et à San, 180 à Sirakorola, Bla et à Dougouolo, 185 à Koutiala et 225 F CFA le kilo à Badinko;
- 135 F CFA le kilo pour le maïs à Bla, 140 à Loulouni, Zangasso, Yorosso, Kiffosso et à Dougouolo, 145 à Koury, 150 à Dioïla, Koutiala et à M'Pèssoba, 175 à Kita et 185 F CFA le kilo à Badinko;
- Et enfin 300 F CFA le kilo pour le riz local Gambiaka à Sokolo, 310 à Diakawèrè, 315 à Shiango, 320 à Dogofri et 325 F CFA le kilo à Niono.

Au cours de la décade sur des marchés ruraux de référence, les prix ont été les suivants :

- **165 F CFA** le kilo pour le mil à Monimpébougou, stable par rapport à la décade dernière;
- **175 F CFA** le kilo pour le sorgho à Koury, stable par rapport à la décade dernière;
- **140 F CFA** le kilo pour le maïs à Loulouni, stable par rapport à la décade dernière;

Et 325 F CFA le kilo pour le riz local « Gambiaka » à Niono, stable par rapport à la décade dernière.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette comprise entre 175 F CFA le kilo pour le maïs à Sikasso et 315 F CFA le kilo pour le sorgho et le maïs à Tombouctou.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 350 F CFA le kilo pour les riz importés brisé et RM40 à Kayes et 400 F CFA le kilo pour les riz importés brisé et RM40 à Gao.

S'agissant des riz locaux, leurs prix au détail ont évolué dans les capitales régionales de la façon suivante : 325 F CFA le kilo pour le riz local étuvé rouge à Mopti Digue et 450 F CFA le kilo pour le riz local Gambiaka à Koulikoro Ba.

Dans le District de Bamako, par rapport à la décade écoulée, les prix sont restés globalement stables. Ainsi, les prix au détail couramment pratiqués ont été de 200 F CFA le kilo pour le maïs, 250 pour le mil, le sorgho et pour le maïs pilé, 300 pour les mil/sorgho pilés, 375 pour les riz importés brisé et RM40 thaïlandais et vietnamiens, 425 pour le riz local Gambiaka, 450 pour le niébé et 500 F CFA le kilo pour le fonio.

Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix au consommateur des riz importés et local Gambiaka sont majoritairement en hausse. Il en est de même par rapport aux prix moyens des cinq dernières années. S'agissant des céréales sèches, leurs prix au consommateur sont également en hausse par rapport à ceux de l'année dernière et par rapport aux prix moyens des cinq dernières années.

Perspectives : (valables du 21 au 30 juin 2018)

Sur le plan météorologique la décade du 21 au 30 juin 2018 sera caractérisée par la poursuite normale des activités pluvio-orageuses d'intensité faible à modérée notamment dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Ménaka et le District de Bamako.

Quelques orages isolés parfois accompagnés de pluies qui interviendront au cours de cette décade dans les régions de Tombouctou, Kidal et Taoudénit.

Sur le plan hydrologique, la baisse observée devrait se poursuivre normalement sur l'ensemble des cours d'eau.

En ce qui concerne le Criquet pèlerin, avec la reconstitution progressive de la végétation annuelle et le reverdissement des plantes pérennes, les Criquets pèlerins en phase solitaire trouveront les conditions idoines pour reprendre leur développement dans les aires grégaires.

Sur le plan pastoral, on assistera à l'amélioration des conditions d'alimentation, d'abreuvement et de l'état d'embonpoint des animaux dans les différentes zones agro-pastorales du pays avec l'installation des pluies.

Sur le plan zoosanitaire, la vaccination des animaux contre les maladies infectieuses notamment les charbons (bactérien et symptomatique), les pasteurelloses (bovine et ovine caprine), la peste des petits ruminants et les maladies aviaires se poursuivra.

Avis et Conseils (valables du 01 au 20 juin 2018)

Les paysans des cercles de Sikasso, Bougouni, Koutiala, Kangaba, Kita, Kéniéba et des localités de Bancoumana, Dangassa, Ouéléssébougou, Dialakoroba et Kéniéroba, peuvent semer les mil/sorgho/maïs/arachide dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 21 au 30 juin atteint ou dépasse 10 mm. Ceux des cercles de Banamba, San, Bankass, Koro et Bandiagara peuvent semer les cycles de 3 mois au plus.

2. Les paysans du District de Bamako et des cercles de Dioïla, Kati et Koulikoro peuvent semer les mil/sorgho dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 21 au 30 juin atteint ou dépasse 20 mm.

3. Les paysans des localités de Sikasso, Bougouni, Koutiala, Kita, Misséni, Kolondiéba, Fana, Dioïla, Bla et San peuvent semer le coton dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 21 au 30 juin atteint ou dépasse 10 mm.

4. Il est demandé aux brigades de veille, aux autorités locales, aux populations sédentaires et nomades de rester vigilantes, afin de signaler toute présence de Criquet pèlerin au cours de leurs déplacements.

5. Il est demandé à la population d'abandonner l'utilisation des sachets plastiques ; aux exploitants forestiers de se conformer aux textes législatifs en vigueur ; aux exploitants de faire une exploitation rationnelle des produits forestiers ligneux et non ligneux.

6. Il est formellement interdit d'utiliser des engins explosifs, de produits chimiques, de poisons pour capturer les poissons.

7. Il est demandé aux éleveurs et agro-éleveurs de :

- Déclarer toute suspicion de maladies animales aux autorités administratives, techniques et politiques.
- Mettre les animaux en quarantaine en cas de suspicion de maladies et sous surveillance vétérinaire.
- Soumettre les animaux aux prélèvements d'organes par le vétérinaire pour raison de diagnostic de laboratoire (recherche de la nature de la maladie)
- Prendre les certificats de vaccination des troupeaux effectivement vaccinés ;
- Se munir des certificats de vaccination ou des certificats sanitaires en cas de déplacements des animaux

(transhumants, nomades).

Veiller au respect des pistes d'accès aux pâturages et aux points d'eau conformément aux conventions locales villageoises, communales, intercommunales et les textes législatifs en vigueur dans le pays afin d'éviter les conflits de début d'hivernage.

Renforcer l'alimentation des animaux, plus particulièrement les boeufs de labour avec les sous-produits d'agriculture, d'agro-industriel et les sels minéraux pour éviter des pertes d'énergie en ce début de campagne.

Préparer l'installation des cultures fourragères

Bamako, le 29 juin 2018 LE GTPA

Synthèse de M. DICKO

CELLULE DE COMMUNICATION